

64^{ème} édition du congrès national de l'Unapei du 12 au 14 juin
« Vivre-ensemble : le défi des situations complexes »

« Les situations complexes » au cœur des échanges lors du Congrès de l'Unapei

Paris, le 14 juin 2024 – Le 64^{ème} congrès national annuel de l'Unapei s'est tenu à Tours du 12 au 14 juin avec pour fil rouge « Vivre-ensemble, le défi des situations complexes ».

Nombreuses sont les personnes en situation de handicap qui cumulent les difficultés, soit directement liées à leur handicap, (troubles du spectre de l'autisme et du comportement, polyhandicap,...), soit selon leur contexte de vie (enfants en situation de handicap soutenus par l'aide sociale à l'enfance, personnes handicapées seniors, personnes sans solution adaptée ou n'accédant qu'à des « bouts de solution »...). Pour elles, l'Unapei tient à faire connaître l'accompagnement professionnel que ces situations requièrent et à créer des synergies pour leur proposer des solutions adaptées à leurs besoins et leurs attentes. Si les pouvoirs publics semblent occulter ces réalités, pour les associations du réseau Unapei, l'accompagnement des personnes en situation complexe est une priorité !

Ce thème se place dans la continuité des orientations stratégiques à l'horizon 2030, votées lors du Congrès 2023 et constitue un appel pour que la société s'engage toujours plus en faveur du vivre-ensemble.

A l'issue de cet événement et dans le contexte politique actuel, l'Unapei renouvelle son appel pour une véritable politique ambitieuse pour les personnes en situation de handicap et pour leurs proches, c'est à dire des accompagnements médico-sociaux et des services de proximité, en nombre et en qualité, conformes aux besoins des principaux concernés.

« Comme nous ne cessons de le répéter, des nombreuses personnes en situation de handicap n'ont toujours pas accès à l'éducation, au travail, aux soins, aux loisirs, à l'habitat, faute d'accompagnement adapté. C'est encore plus compliqué pour les personnes qui se retrouvent dans des situations dites « complexes », dues à leur handicap ou à certaines circonstances de vie. Elles sont souvent en première ligne face aux manquements de l'Etat ! Nous tentons, au quotidien, de proposer des solutions mais nous ne pouvons pas agir seuls. Nous avons besoin que l'Etat prenne ses responsabilités. Nous avons décidé de dédier ce Congrès aux situations complexes pour montrer au grand jour toutes les problématiques que cela implique, et les débats que nous avons eus, riches, et les retours d'expérience des professionnels, montrent bien qu'il est urgent d'agir et de trouver des solutions concrètes pour favoriser le vivre-ensemble au bénéfice de tous » explique Luc Gateau, président de l'Unapei

Les « situations complexes », synonymes de besoins d'accompagnement renforcés.

Les situations complexes sont très variées et la garantie d'une solution personnalisée, adaptée aux besoins de chaque personne, est une nécessité.

La situation complexe peut être liée au manque de solutions apportées aux personnes avec besoins d'accompagnements renforcés. Par exemple, lorsque les dispositifs prévus sont en nombre insuffisant. Les personnes porteuses de trouble du spectre de l'autisme avec troubles du comportement associés nécessitent des accompagnements en continu, 365 jours par an.

Une situation complexe peut également être liée à certains contextes de vie. Par exemple :

- Certaines personnes n'ont toujours pas de solution d'accompagnement et restent inscrites sur liste d'attente.

Dans le département d'Indre et Loire, 327 personnes attendent une place en Institut Medico-Educatif, 340 attendent une place en Etablissement et Service d'Aide par le Travail et 91 attendent une place en Maison d'Accueil Spécialisée.

→ Les enfants en situation de handicap soutenus par l'Aide sociale à l'enfance représentent 45,45% des enfants accueillis en lieux de vie et d'accueil.

Dans le département d'Indre, 31% des enfants confiés à l'ASE bénéficient d'une reconnaissance handicap MDPH.

→ La situation des jeunes relevant de l'amendement Creton persiste. Des adultes continuent d'être accompagnés dans des structures pour enfants.

Dans la région Centre Val de Loire, ils sont 167.

→ Le vieillissement des personnes en situation de handicap n'a pas été anticipé par les pouvoirs publics.

En France, 40 000 personnes en situation de handicap sont accueillies en EHPAD dès 50 ans et ne bénéficient pas d'un accompagnement adapté à leurs besoins.

La politique gouvernementale n'est pas à la hauteur face aux besoins immenses.

Les manquements dans l'accompagnement des personnes en situation complexe démontrent les limites de la politique du handicap en France. Qui en paye le prix ?

- Les personnes en situation de handicap d'abord, qui voient leurs droits bafoués.
- Les proches aidants, qui pallient chaque jour les manquements de l'Etat. Isolés, ils mettent entre parenthèses leurs vies familiale, professionnelle, sociale.

Dans le même temps, le secteur médico-social traverse une crise de recrutement sans précédent. Un accompagnement de qualité ne peut se faire sans professionnels qualifiés, formés et en nombre suffisant.

Malgré les appels d'urgence répétés de nombreuses associations, malgré la dénonciation de la France par le Conseil de l'Europe pour non-respect des droits des personnes en situation de handicap et de leurs familles en 2023, rien ne bouge.

L'Unapei se bat au quotidien pour faire respecter les droits des personnes en situation de handicap et de leurs familles.

Quelques exemples de dispositifs mis en place par l'Unapei, pour accompagner les personnes en situations complexes, tout au long de la vie, sans rupture de parcours.

Au national

L'unité de vie pour adultes en situation de handicap présentant des troubles très sévères du comportement à Camphin-en-Pévèle (Papillons Blancs de Lille) :

Inaugurée en 2023, l'unité peut accueillir 6 résidents permanents. Pour accompagner les personnes en situation de handicap, une équipe pluridisciplinaire de 42 professionnels (éducateurs spécialisés, accompagnants éducatifs et sociaux, infirmiers, psychologues, professeurs de sport) sont présents 24h/24.

Une maison pour enfants en situation de handicap intellectuel ou cognitif et suivis par l'aide sociale à l'enfance (APEI du Libournais) :

Ouverte en 2023, la maison accueille 10 enfants, accompagnés par 40 professionnels. L'objectif est de lutter contre les ruptures de prise en charge (le soir, le week-end, les vacances scolaires) entre l'accompagnement assuré par le secteur handicap et le suivi par l'Aide sociale à l'enfance. Le projet est porté par l'ARS, le département et l'APEI Les Papillons Blancs du Libournais et permet une coopération avec l'ASE. Dans cette association, 50% des enfants accompagnés à l'IME ont un suivi ASE.

Une classe pour enfants polyhandicapés (Handy Up) :

Depuis septembre 2022, une école élémentaire accueille une Unité d'Enseignement Externalisée pour élèves polyhandicapés, grâce à une collaboration entre Handy'Up, l'Education Nationale et la ville. Neuf enfants bénéficient de ce dispositif, encadrés par une enseignante spécialisée et des trois professionnels médico-sociaux formés. Une initiative qui bénéficie à tous, enfants en situation de handicap, ou non.

Les initiatives dans la région Centre Val de Loire, où s'est tenu le Congrès :

Une unité de l'Adapei 36 accompagne des personnes en situation de handicap intellectuel et porteuses de trouble de spectre de l'autisme :

Dans cette unité, 25 jeunes de 6 à 20 ans sont accompagnés par 7 professionnels éducatifs. Parmi eux, deux enfants sont en situation complexe (présentant notamment des comportements agressifs, des difficultés d'autonomie ou des difficultés à vivre en collectivité). 3 professionnels ont été recrutés en CDD et sont dédiés à leur accompagnement. Les professionnels sont régulièrement formés (gestion de comportement à problème, TSA) et l'ensemble de la structure a été aménagée pour permettre un projet d'accompagnement au plus près des besoins.

L'Adapei 37 met en place des dispositifs pour les personnes en situation complexe :

- **L'association dispose d'une commission d'analyse et de suivi des situations complexes** depuis 2023. Son objectif ? éviter les ruptures de parcours, encourager la transversalité et proposer les modalités d'accompagnement les plus adaptées en fonction des besoins et des attentes de la personne.
- Concernant les **personnes en situation de handicap soutenues par l'Aide sociale à l'enfance**, l'association mobilise l'ensemble des ressources pour garantir une solution d'accompagnement et d'hébergement pérenne. A titre d'exemple quand une famille d'accueil part en retraite, ce qui peut être synonyme d'une entrée non anticipée dans le secteur adulte.
- **Au sujet des personnes handicapées vieillissantes**, l'association se concentre via ses établissements sur le maintien de l'autonomie, notamment via des projets d'animation et de vie sociale (sorties, concerts, etc.) et des soins adaptés (ce qui nécessite de déceler ce qui relève du handicap ou du vieillissement). Ainsi aujourd'hui, 24 personnes, âgées de 68 ans en moyenne – 3 d'entre elles ont plus de 73 ans sont accompagnées dans un foyer de vie.

L'Adapei 41 met en place des formations à destination des professionnels.

Depuis 1 an, l'association a déployé un plan de formation pour les professionnels qui accompagnent des personnes porteuses de troubles du neurodéveloppement.

Une centaine de professionnels ont d'ores et déjà bénéficié de ces formations, plus de 200 seront formés dans les prochains mois.

A propos de l'Unapei

Mouvement citoyen de 900 000 personnes en situation de handicap, familles, amis, professionnels et bénévoles, l'Unapei œuvre, depuis 60 ans, pour que les personnes avec troubles du neuro développement (handicap intellectuel, autisme, etc.), en situation de handicap psychique ou de polyhandicap accèdent aux mêmes droits que tous. L'Unapei s'engage pour une société solidaire, ouverte à tous et respectueuse des différences et du libre-choix des personnes concernées. Son réseau de 330 associations membres innove sur tous les territoires et construit des solutions d'accompagnement évolutives et adaptées à chaque étape de la vie des personnes en situation de handicap pour agir contre l'isolement et l'exclusion sociale. 15 000 enfants naissent avec un handicap intellectuel dont la moitié avec des déficiences sévères. <http://www.unapei.org>

CONTACT PRESSE

Agence Etycom – Aelya Noiret – a.noiret@etycom.fr - 06 52 03 13 47

Unapei – Louise Ravisé – l.ravise@unapei.org – 0617271686